

Le colza d'hiver : Belle croissance de la culture !

La douceur actuelle des températures favorise la croissance du colza d'hiver. La couverture du sol est assurée par les plantes les plus développées qui présentent aussi un bon développement racinaire.

Les stades actuels du colza d'hiver varient entre 2 et 8 feuilles. La majorité des champs a atteint 5-6 feuilles. Les plus tardifs sont en train de rattraper leur retard pourvu qu'ils soient bien protégés contre les dégâts de limaces.



Figure 1 : Bon développement du colza d'hiver (21/10/24).

L'humidité est toujours bien présente et reste favorable à l'activité des limaces qui peuvent encore faire des dégâts irréversibles sur les plantes n'ayant pas encore atteint 4 feuilles.

Côté insectes ravageurs, peu d'activités à signaler. Même lors des journées ensoleillées et très douces (16 et 17 octobre), il y a eu très peu de vols d'altises. Dans les pièges, elles ont été capturées dans 8 bassins sur 16, avec un très faible nombre d'adultes : 1 à 6 individus. Les premiers charançons du bourgeon terminal ont été piégés dans 2 bassins.

Les morsures d'altises sur les plantes de colza restent très limitées. On peut donc penser que l'automne 2024 ne connaîtra pas de problèmes liés aux larves d'altises, si les vols restent insignifiants.

Groupe « Colza », C. Cartryse

Les protéagineux d'hiver : Pour une diversification des rotations !

Le pois protéagineux d'hiver et la féverole d'hiver peuvent être cultivés en pur ou en mélange avec des céréales d'hiver. Ces légumineuses peuvent être semées à partir du 25 octobre pour éviter d'être trop développées avant l'hiver et d'être trop sensibles au gel hivernal.

Ces cultures permettent de couvrir le sol et d'activer l'éco-régime « Couverture longue du sol » permettant d'obtenir 15 €/ha, 30 €/ha ou 45 €/ha pour la surface totale admissible de l'exploitation, selon le taux de couverture de 70 %, 80 % ou 90 %, dans le cadre de la nouvelle PAC 2023-2027. De plus, une aide pour les protéagineux de 375 €/ha est accordée pour ces cultures en Région wallonne (400 €/ha en 2023).

L'année 2023-2024, exceptionnellement pluvieuse, a été très défavorable au pois protéagineux d'hiver qui a souffert des excès d'humidité et qui a été très attaqué par un complexe de maladies (anthracnose et bactériose). Les semis les plus tardifs ont été les moins touchés. La féverole d'hiver a, par contre, mieux supporté cette année humide.

Avant d'envisager ces cultures, il faut s'assurer des débouchés en 2025 : en alimentation animale (autonomie protéique) ou en alimentation humaine (possibilités de contrats avec l'industrie).

Plusieurs variétés de pois protéagineux d'hiver et de féverole d'hiver seront disponibles en Belgique pour les semis de cet automne 2024, avec ou sans désinfection fongicide de semences et conviendront aussi bien en agriculture conventionnelle que biologique.

En conventionnel, la seule molécule encore autorisée en traitement de semences de pois protéagineux et féverole est le fludioxonil (produits commerciaux : CELEST, PREPPER ou BERET GOLD), efficaces sur septoriose du pois, anthracnose de la féverole et fusariose. Le WAKIL n'est plus autorisé depuis 2022.

En conventionnel, la densité de semis est de 80 graines/m² pour le pois protéagineux d'hiver en culture pure et de 50 graines/m² lorsqu'il est associé au froment d'hiver à 150 à 200 graines/m². En bio, il s'agira de 45 graines/m² en pois protéagineux d'hiver avec 300 graines/m² en froment d'hiver. Le pois protéagineux nécessite une terre bien ressuyée lors du semis.

Variétés de pois d'hiver	Couleur de la graine	1 ^{ère} année inscription UE	Semences traitées (fludioxonil)	Semences non traitées	Semences bio	Poids 1000 grains (indicatif)
AVIRON	Vert	2013	CELEST	OK	-	188 g
BALLTRAP	Jaune	2014	-	OK	BIO	192 g
FEROE	Jaune	2021	-	OK	-	188 g
FLOKON	Jaune	2016	CELEST	OK	-	213 g
FRESNEL	Jaune	2015	-	OK	-	214 g
JUMPER	Jaune	2023			-	178 g
UPPERCUT	Jaune	2021			-	182 g

Les variétés ARKTA, à fleurs colorées, et ASTEROID, à fleurs blanches, sont des variétés de pois fourragers utilisées en mélange avec les céréales d'hiver. Les semences sont non traitées ou bio.

La féverole d'hiver est un bon précédent cultural. Toutes les variétés d'hiver disponibles en 2024 sont à fleurs colorées et à teneur élevée en vicine-convicine.

Variétés de féverole d'hiver	1 ^{ère} année inscription UE	Semences traitées (fludioxonil)	Semences non traitées	Semences bio	Poids 1000 grains (indicatif)
AUGUSTA	2018	-	OK	-	589 g
GL ALICE	2017	CELEST	OK	-	411 g
NAIROBI	2021	CELEST	OK	-	540 g
NIAGARA	2021	-	OK	-	494 g
NOUMEA	2021	-	-	BIO	534 g
TUNDRA	2013	-	OK	-	749 g

La densité de semis de la féverole d'hiver est de 25 à 35 graines/m² en conventionnel et de 35 à 40 graines/m² en bio. Avant le semis, il faut vérifier le PMG (poids de 1000 grains des semences) car il peut fortement varier d'une année à l'autre, d'un lot à l'autre et d'une variété à l'autre.

Pour plus de renseignements sur ces cultures, de nouvelles brochures ont été éditées par le CePiCOP en 2024. Vous pouvez les retrouver sur le site :

Pois protéagineux : https://centrespilotes.be/media/filer_public/9f/6f/9f6fd2bd-7598-4b08-9a4e-3f8f6b05335e/def_lepoisproteagineux_a5_web.pdf

Féverole : https://centrespilotes.be/media/filer_public/f3/44/f3444948-8308-4e99-bb16-07a7107f6373/def_feverole_a5_web.pdf

Groupe « Protéagineux », C. Cartrysse

Attention, vols de pucerons : surveiller vos parcelles !

Les observations de ce lundi 21/10 sont hétérogènes (21 parcelles levées surveillées en escourgeon en Wallonie). Les stades se situent actuellement entre la levée et le début tallage avec une majorité de parcelles situées au stade **deux feuilles**.

Les populations de pucerons ont augmenté dans certaines zones. Dans les champs non traités, le pourcentage de plantes colonisées par au moins un puceron varie de 0 à 21 %. **Dans plus de 30% des cas, le seuil d'intervention (>10 % de plantes infestées) est dépassé**, bien que cela ne soit pas généralisé. Par ailleurs, certaines parcelles sont semées avec des variétés tolérantes au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO), ce qui rend le traitement insecticide inutile.

Si vous devez encore réaliser votre traitement herbicide et que votre parcelle est emblavée avec une variété sensible à la JNO, il est recommandé d'inspecter localement la situation.

La douceur et la météo ensoleillée des prochains jours incitent à la vigilance et il est recommandé :

- de visiter la parcelle afin d'estimer le pourcentage de plantes porteuses de pucerons. Pour ce faire, observer une centaine de plantules, examiner toutes les feuilles et surtout le collet ; de traiter les emblavures (avec une variété sensible à la JNO) si 10 % des plantes ou plus sont porteuses de pucerons ;
- de réévaluer la situation plus tard dans les emblavures moins infestées. En effet, une application précoce expose la culture à une recolonisation par les pucerons et à une probable seconde application. Dans les situations où les populations de pucerons restent faibles, le mieux est de surveiller les prévisions météorologiques et de traiter le plus tard possible, mais avant d'en être empêché par une longue période de pluie ou l'installation de l'hiver.

En plus des pucerons, quelques limaces sont présentes (provenant principalement des bordures de champs). Les populations restent faibles mais il n'est pas inutile de vérifier dans votre parcelle au vu de l'année plutôt favorable à ces ravageurs.



Figure 2 : Colonie de huit pucerons.



Figure 3 : Limace dans un champ d'escourgeon.

Quelques symptômes de phytotoxicité faisant suite à l'application d'herbicides sont observés dans certaines situations. Ce manque de sélectivité peut être lié aux fortes précipitations survenues après le traitement ou aux semis peu soignés qui laissent des semences en surface.



Figure 4 : Phytotoxicité observée sur escourgeon suite aux précipitations abondantes reçues après le désherbage.

Les listes des produits autorisés (herbicides, insecticides,...) sont disponibles directement sur Phytoweb ou sur notre site : <https://centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/>

Groupe « ravageurs », A. Nysten

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : info@cepicop.be

Tél : 081/62.21.39

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis : le mardi 29 octobre 2024

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP